

du Registre des Délibérations du Conseil municipal

CONSEIL D'INSTALLATION DU 22 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux mars à dix heures, le Conseil municipal de la ville de Meulan-en-Yvelines s'est réuni à l'Hôtel de Ville sur la convocation de Madame le Maire, Maire sortant, le dix-huit mars deux mil vingt-six et sous la présidence de Cécile ZAMMIT-POPESCU, Maire.

Etaient présents : Cécile ZAMMIT-POPESCU, Ergin MEMISOGLU, Stéphanie PRIGENT, Christophe DEMESSINE, Christine NUNES-MANSO, David DENIS, Dominique MESLET, Gilles DAENEN, Patricia ALBONETTI, Denis GASCHET, Myriam EL BAL, Gwenaël PERONNET, Florence QUILLET, Mourad BOUKDIR, Natali DA SILVA, Eric AZABOU, Laurence COURMARCEL, Rabah DRISSI, Mathilde VIGIER-LATOIR, Axel DUTHE, Leila GOBET, Cyrille LESAGE, Aline RENE, Stéphane GAUTHIER, Hélène Marie PICKEN, Lionel RABAUD, Pauline WALTREGNY, Benoît VINET, Cédric BRIOLAS.

Le nombre de Conseillers municipaux est de 29 (quorum à 15).
Le nombre de présents est de 29 et le nombre de votants 29.
Axel DUTHE est désigné en qualité de secrétaire.

OBJET : ELECTIONS DES ADJOINTS

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;
Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 29

À déduire les bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante : 0

À déduire le nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 29

Majorité absolue : 15

Ont obtenu :

- Liste « Agir pour Meulan-en-Yvelines », 23 (vingt-trois) voix
- Liste « UNIS POUR NOTRE VILLE », 5 (cinq) voix
- Liste « Meulan populaire, citoyenne et solidaire », 1 (une) voix

La liste « Agir pour Meulan-en-Yvelines » ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés Adjoints au Maire : Ergin MEMISOGLU, Stéphanie PRIGENT, Christophe DEMESSINE, Christine NUNES-MANSO, David DENIS, Dominique MESLET.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
Meulan-en-Yvelines, le 22 mars 2026,

Le Maire
Président de la Communauté Urbaine GPS&O
Conseiller départemental des Yvelines



Cécile ZAMMIT-POPESCU